

2005

Sommaire

FGTB Métal : sur tous les fronts	p.2
Arcelor : en 2005, Cockerill sombre	p.5
Eurofoil : Une fermeture inévitable ?...	p.9
Marichal Ketin : tous dans le même bateau...	p.10
New Lachaussée : imbroglio autour d'une licence	p.11
Fabrique Nationale : recapitalisée, pas pérennisée	p.13
Techspace Aero : une relation sociale qui se grippe	p.15
Imeco : un long combat	p.16
Vente de TNT Logistic	p.18
Faits divers	p.20

Détail

C'est un détail, un changement qui est sans doute passé inaperçu.

Le logo de la FGTB Métal Liège-Luxembourg a quelque peu évolué. Il faut bien y regarder.

Le fondeur regarde à présent vers l'avenir. Plus vers le passé. Sans renier ses cent ans de lutte, de combat, de solidarité, la fédération sait aujourd'hui qu'elle doit aller de l'avant. Sans un dernier regard sur l'année 2005.

Une année riche en événements. Un anniversaire dignement fêté. Un haut-fourneau qui s'éteint dans la dignité. Un redéploiement qui tarde à venir. Des entreprises qu'on délocalise explicitement ou non. Des combats syndicaux qui rapportent aussi.

Cette chronologie passe en revue les douze mois écoulés. Partielle et partielle, elle fixe l'essentiel de la vie de la fédération, des délégués, des militants.

Aller de l'avant. Continuer le combat.

Et refusons la fatalité qu'on veut nous marteler à coup de mondialisation.

La rédaction.



| FGTB Métal Liège-Luxembourg |

Sur tous les fronts

Entre la fermeture du haut-fourneau 6, les actions contre l'accord interprofessionnel et le pacte de solidarité entre générations, l'affaire « Jorissen » et les 100 ans de lutte en région liégeoise, la fédération a du batailler ferme tout au long de l'année.

Après une fin d'année 2004 éprouvante (avec notamment le décès inopiné de Jean-Claude Smetz, secrétaire régional), la FGTB Métal Liège-Luxembourg entendait marquer d'une pierre blanche l'année nouvelle qui coïncidait avec ses 100 ans de lutte.

*L'AIP rejeté,
des négociations sectorielles difficiles*

Fin janvier, le projet d'accord interprofessionnel 2005-2006 est proposé à l'ensemble des centrales syndicales. De leur côté, les métallos liégeois rejettent le texte. Principaux motifs de grogne : la marge de manœuvre insuffisante pour négocier les augmentations salariales (1 à 1,5% si on retire l'index) et, dans le même temps, l'incroyable cadeau fait aux patrons en matière d'heures supplémentaires. Le comité provincial du 14 février confirme cette position. Et un tract est distribué en fin de mois à tous les affiliés pour expliquer les raisons du refus. L'AIP est finalement rejeté par l'ensemble de la FGTB fédérale.

Les négociations sectorielles prennent le relais. Difficilement. Fin mars, syndicats et patronat ne peuvent s'entendre : là où la CMB réclame une augmentation de salaire de 4,5% au minimum et pour tous les ouvriers du métal, Agoria refuse de dépasser la barre des 4%. Un préavis de grève est déposé et arrive à échéance le 11 avril. Rien ne bouge. Les travailleurs s'échauffent doucement. Une grève nationale, touchant 6.000 entreprises, est décrétée pour le vendredi 22 avril. Mais déjà les jours précédents, des arrêts de travail ont lieu ici et là. On négocie au finish. Et dans la nuit du 19 au 20 avril, un accord est trouvé. Il prévoit une augmentation salariale de 4,3% (index compris). Il faut y ajouter un financement de 0,1% pour le volet de solidarité du fonds de pension sectoriel, 0,1% pour la formation et 0,165% pour une augmentation des salaires minimum et des

indemnités sociales supplémentaires. Temps mort jusqu'au 16 mai, les syndicats en profitent pour informer leurs troupes. Le texte n'est pas mal reçu. Mais aucun accord ne règle en revanche le sort des employés du secteur. En signe de solidarité, l'ensemble des travailleurs de certaines entreprises liégeoises (Techspace Aero, FN, TAC, FLR, Mécamold, Magotteaux) débraye quand même le 22 avril. Le 12 mai, les ouvriers approuvent définitivement l'accord sectoriel. Même si, quelques jours plus tôt, les mécaniciens avaient quant à eux refusé la proposition.

100 ans de lutte, ça se fête

À l'occasion de ses 100 ans, la FGTB Métal organise le 4 juin, place Saint-Léonard, un grand concert gratuit afin de remercier ses



affiliés ainsi que l'ensemble des Liégeois. Voulant plaire au plus grand nombre, les Métallos ont choisi une programmation musicale éclectique: After Night; Gloria Gaynor; Eart, Wind & Fire; Jeronimo mais aussi Arno et, le clou de la soirée, Europe. Sur la place des Déportés, toute proche, un village associatif s'installe pour la durée de la fête.

Trois livres sont également publiés à l'occasion de cet anniversaire. Un premier ouvrage, très accessible, réalisé en collaboration avec

l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale de Jemeppe (Ihoes), retrace les faits marquants de la Fédération, des premiers pas de la lutte il y a cent ans à nos jours (sortie prévue en février 2006). Le second a une connotation plus scientifique et est consacré à la vie d'André Renard, grand homme du combat syndical liégeois ; il est l'œuvre de l'universitaire Pierre Tilly. Enfin, la troisième sortie est un ouvrage intimiste retraçant le parcours de Marcel Baiwir, ancien de Cockerill mais dont les détours politiques sont impressionnants.

Bierset, l'oubliée du plan Marshall

Fin août, le gouvernement wallon sort enfin son fameux « plan Marshall » dont l'objectif prioritaire est la relance de l'économie wallonne. Si l'ensemble des acteurs et des observateurs le trouve ambitieux, la FGTB Métal Liège-Luxembourg pointe directement un oubli majeur dans les propositions : les zones franches, favorables économiquement pour les entreprises qui viendront s'y installer, n'englobent pas la commune de Grâce-Hollogne, et donc l'aéroport de Bierset. A contrario, l'aéroport de Charleroi est bien repris. Deux poids deux mesures qui fait craindre au syndicat l'installation, à terme, du pôle aéronautique dans le Hainaut, même si les responsables politiques s'en défendent.

Dans le courant du mois de septembre, Francis Gomez soulève également d'autres critiques : l'instauration programmée de nouvelles structures (task force, gouvernance, ...) risque de rendre le redéploiement liégeois encore plus compliqué alors que de nombreux organismes occupent déjà le terrain (GRE, SPI+, Meusinvest, ...). Fin 2005, on attend toujours les premiers effets du plan.

Haro sur les fins de carrière

Début octobre, le gouvernement se met d'accord sur les épineux dossiers des fins de carrière et du refinancement de la sécurité sociale. Si l'objectif avancé en juin dernier (cf. les 64 propositions de Freya Vanden Bossche – SP.a – dans sa note « Vieillesse active ») reste le même, à savoir faire allonger les carrières et maintenir le plus longtemps possible les travailleurs âgés dans le parcours professionnel, on note diverses timides mesures prises pour l'engagement des jeunes. Des pistes – floues il est vrai – pour changer

structurellement le financement de la sécurité sociale sont également déposées. Le texte est jugé imbuvable par la FGTB qui, seule, entre en action. Le 7 octobre, le pays est bloqué par de nombreux piquets de grève. En région liégeoise, le succès est également au rendez-vous, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il faut néanmoins épingler quelques incidents. Preuve du succès, les dirigeants de la CSC sont lâchés par leur base qui estime qu'il faut rejoindre le mouvement.

TEXTO



Succès pour les manifestations contre la hausse des prix pétroliers

De nombreux arrêts de travail et manifestations ont rassemblé des travailleurs un peu partout dans le pays hier. Avec, à chaque fois, la même colère face à la flambée des prix pétroliers. À Engis (Liège), les militants FGTB et CSC (Caremeuse, Prayon) ont bloqué le carrefour de la nationale 90 tôt le matin. À Wandre, toujours en région liégeoise, environ 500 travailleurs d'Arcelor, rejoints plus tard par 300 collègues de la FN et une délégation de Techspace, ont bloqué l'autoroute E25 durant deux heures avant midi. (6com du 09/09)

Le 17 octobre, un comité provincial de la FGTB Métal Liège-Luxembourg confirme la position syndicale et les nombreux griefs vis-à-vis du plan : fin des prépensions, blocage du marché de l'emploi aux jeunes, absence de poids du PS, gouvernement « inféodé aux banques » (cf. le recul de la majorité en ce qui concerne la taxation des sicav), etc. Les travailleurs comptent débrayer 24 heures au minimum, plusieurs fois s'il le faut. Le lendemain, des entreprises sérésiennes (CMI, CMP, Akers, ...) débrayent et bloquent durant une demi-heure le pont de Seraing. Le 19, Techspace Aero se met en grève pour 24 heures. Le week-end des 22 et 23 octobre, la délégation de Cockerill mène deux actions de sensibilisation au



marché de Flémalle et à la batte à Liège.

Le 28 octobre s'apparente comme le point d'orgue du combat : plus de 100.000 personnes battent le pavé à Bruxelles, et les Liégeois sont présents en nombre. Plus tôt dans la matinée, la délégation syndicale de TNT avait bloqué l'accès à l'entreprise. Qu'elle ne fut pas sa surprise de voir débouler les huissiers suite à une requête de la direction devant le tribunal. Si les travailleurs durent s'incliner, ce fut pour mieux riposter le soir où le piquet avait été renforcé par des métallos issus de toute la Fédération.

Enfin, le 2 décembre, une ultime manifestation se déroule place Saint-Paul à Liège où quelque 2.500 militants se retrouvent à l'appel de la FGTB Liège-Huy-Waremme. Il faudra malheureusement acter quelques débordements.



L'affaire Jorissen ou le spectre d'une scission de la CMB

Dans son édition flamande du 17 novembre, le magazine *Trends* tire le portrait d'Herwig Jorissen, président de la FGTB Métal. Celui-ci fait allusion à son passage au Vlaamse militanten orde (VMO) durant sa jeunesse. Les instances liégeoises, tout comme les autres régionales du pays, se réunissent directement à ce sujet. Calmement, mais fermement, la position des métallos liégeois est sans équivoque : il est impossible de continuer à être présidé par Herwig Jorissen. Les autres fédérations francophones abondent dans ce sens, à l'inverse de l'aile flamande qui soutient Jorissen. La scission semble probable. Une phase de transition est instaurée durant laquelle une co-présidence est mise en place, Michel Matton devenant le seul responsable légitime aux yeux des francophones. Et malgré un ultime appel à l'unité par l'aile francophone, le 6 décembre, les réunions ultérieures augurent mal d'une position commune. Le 31 mars 2006, un congrès fédéral devrait décider de manière définitive quelle structure adoptera la CMB.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

Akers (Seraing). Depuis la fermeture du site fin 2004, des activités ne peuvent être délocalisées en France, le savoir-faire liégeois étant unanimement reconnu. Une dizaine d'ouvriers continuent donc à œuvrer à la vieille forge dans des conditions apocalyptiques, mais avec une motivation quasi intacte. Une grève de 24 heures a cependant lieu le 10 avril, le personnel restant étant sûr de son sort jusque fin 2006. La FGTB Métal demande que l'on parle désormais de « durée indéterminée ».

Copeland (Welkenraedt). Une profonde réorganisation est annoncée le 13 juin: d'un côté, la production actuelle de compresseurs semi-hermétiques sera reprise par une filiale installée en République tchèque; de l'autre, le site belge accueillera une nouvelle unité de production de compresseurs à spirales dernier cri et le centre européen d'analyse du groupe. Coût social : 80 personnes.

CMI (Seraing). Les comptes 2004 sont dans le vert : 8 millions d'euros de bénéfices (+10%) et 257 millions de chiffre d'affaires (légère baisse). Fin juin, 40 travailleurs de l'atelier de fabrication des chaudières partent en prépension dans le cadre d'une restructuration, une partie de la production étant confiée à des entreprises asiatiques. De plus, tous les ouvriers ayant 55 ans au 31 mai 2006 pourront également partir en prépension. Fin décembre, on apprend l'acquisition, par le groupe, de Kappa Termline (Paris) et de Stalproekt (Moscou).

CMP (Seraing). Suite à un écart de langage d'un contremaître envers un ouvrier, le personnel part en grève le mercredi 19 janvier. Un accord intervient le vendredi. L'assemblée générale l'approuve le lundi 24. Le contremaître devra s'excuser et s'expliquer.

| Arcelor |

En 2005, Cockerill sombre

On le sait depuis les accords passés dans le cadre de la fin de la phase à chaud, l'année 2005 verra, entre autres, la fermeture définitive (même si on parle encore par correction de « mise sous cocon ») du HF6 à Seraing. Le climat social restera cependant tendu durant toute l'année.

Début janvier, direction et syndicats d'Arcelor Liège signent les conventions collectives de travail qui touchent aux conditions de prépension dans le cadre de l'arrêt de la phase à chaud. La première de ces conventions couvre la période 2005-2006: les travailleurs de 54 ans et plus (soit 1.090) sont concernés. La seconde convention couvre la période allant de juillet 2008 à juin 2010 et touche les travailleurs de 50 ans pour les sites non pérennes et de 54 ans pour les sites pérennes. La Commission d'avis rend un avis positif en ce qui concerne la première vague fin février. Il faudra attendre de longs mois avant que le fédéral n'avalise la deuxième phase, que l'on crut un moment menacée par la réforme des fins de carrière.

Mise à mort du HF6

Fin janvier, une première rumeur alerte les syndicats : faute de minerai, la direction pourrait fermer le haut-fourneau 6 plus tôt que prévu, c'est-à-dire le 30 juin.

Une pilule qui passe très mal auprès des ouvriers alors que, le mois suivant, le sidérurgiste annonce des bénéfiques records (bénéfice net de 2,314 milliards d'euros en 2004, soit neuf fois plus qu'en 2003).

Le 21 février, Benoît Jeukens, dirigeant la branche « gestion des ressources humaines » d'Arcelor, tente de rassurer – via la presse – sur les intentions du groupe : le froid restera bien à Liège et sera pérennisé. Est-ce pour mieux mettre à mort le mastodonte de Seraing ? On peut le penser quand, début février, Gilles Biau, alors invité au Grand Liège, rappelle qu'il faut *"réorganiser les outils et offrir un bon accompagnement social aux travailleurs plutôt que d'attendre la crise"*. Un discours « capitaliste et rétrograde » fermement dénoncé par Francis Gomez, président de la FGTB Métal Liège-Luxembourg. Biau n'en a cure. Alors qu'on attend encore et toujours des précisions quant à une éventuelle et hypothétique ligne d'emboutissage sur le site de Kessales, la direction du groupe diffuse le 25 mars au matin un communiqué qui laisse peu de doute quant au respect des promesses : la réduction voulue de la production entraîne « *"l'arrêt d'un haut-fourneau à Stahlwerke Bremen (Allemagne), une réduction sensible de la production de la phase à chaud de Cockerill Sambre (Belgique), une réduction de la production de coils à chaud au site d'ACB, en Biscaye (Espagne), l'arrêt prolongé d'un haut-fourneau chez Eko Stahl (Allemagne)"* ». Entre les lignes, le HF6 vient de subir le coup de grâce.

Les métallos montent aux barricades pour dénoncer « *l'honneur perdu de Joseph Kinsh* ». Le monde politique réclame d'urgence une réunion tripartite pour revoir l'ensemble des accords. La direction parle d'un impondérable du marché. Le 11 avril, avant même que ne débute la réunion, la date de fermeture est déjà dans la presse : ce sera le 26 avril, avec début de l'opération prévu la veille au soir. 350 travailleurs sont encore concernés, dont 150 intérimaires qui ne seront pas repris.

TEXTO



Arcelor Liège: deux directeurs pour le chaud et le froid

Avec la fin programmée de la ligne à chaud à l'horizon 2010, Arcelor Liège scinde peu à peu ses activités en deux entités distinctes. L'unité opérationnelle Wallonie du sidérurgiste vient de présenter ses deux nouveaux directeurs industriels: Patrick Bardet (ex Usinor) pilotera le développement du froid alors que Francis Degée (ex Cockerill-Sambre) mènera le chaud à son terme. (...) Au niveau de la reconversion, le premier bilan tiré par la Sodie (qui comptabilise les emplois créés) est très maigre pour ne pas dire squelettique: 14 conventions signées pour la création de 180 emplois. Et en 2004, seuls 43 postes ont réellement vu le jour. L'objectif final est la création d'au moins 2.700 emplois. (6com du 12/01)

Le 18 avril, lors d'un débat houleux entre Francis Gomez et Michel Daerden aux Caves à bières à Seraing, plus de 200 personnes démontrent avec plus ou moins de vigueur leur frustration quant à cette fermeture. Le lendemain, une nouvelle réunion tripartite a lieu et la FGTB Métal se risque à pointer quelques éléments positifs : investissements du découplage, implantation d'une unité industrielle de plasma sous vide, projet d'une centrale "Énergie" fonctionnant au départ des gaz de la cokerie, regroupement à Flémalle - et dans un seul bâtiment - des services administratifs, etc.

Le lundi 25 avril commencent alors les préparatifs en vue de la fermeture du haut-fourneau. Et le mardi, à 11h25, retentit le bruit strident de la sirène annonçant l'arrêt définitif des levées de charge. Beaucoup d'amertume se lit sur les visages. De la dignité aussi. La FGTB Métal veut à présent aller de l'avant. Sans oublier les sous-traitants dont on parle peu. Pourtant, à l'ombre du mastodonte, des entreprises comme ECM ou MTT Grillo commencent à licencier.

Reste l'avenir du haut-fourneau, théoriquement sous cocon jusque 2009. Mais les scénarios les plus fous circulent déjà, comme la création de lofts ou d'une grande avenue sur le site. Ce que les syndicats refusent avec vigueur. Force est de constater qu'Arcelor n'en a cure : en mai, la direction décide de démonter en toute discrétion le « gueulard » pour l'exporter vers Dunkerque...

TEXTO



La Flandre vend son ultime part dans Arcelor

Le gouvernement flamand a décidé de vendre ses dernières actions qu'il détenait encore dans le sidérurgiste Arcelor, soit 0,87%. En 2002, la Flandre possédait encore 4,2% du capital. L'ensemble de la vente lui rapportera in fine 728 millions d'euros (92 millions d'euros pour les 0,87% restant). (6com du 24/03)

Sous la loupe

Arcelor prépare la reconversion via un cd-rom

Arcelor a distribué dans le courant du mois de mars, sur le site de Cockerill-Sambre, un cd-rom contenant un film de 13 minutes intitulé "Gérer les mobilités". Cette initiative a pour but de faciliter la transition et les transferts des ouvriers du chaud vers le froid. La direction a fait réaliser ce petit film en France afin de tenter de dédramatiser la situation liégeoise. À la vision du film, Jean-Luc Rader, président de la délégation FGTB à Cockerill, parle de propagande. Et s'interroge sur l'intérêt « *d'envoyer des gens en stage en France au lieu de les envoyer là où ils vont travailler. Pour signaler aux Liégeois qu'ils feraient bien de travailler plus ou mieux?* »

Chertal dénonce les formations obligatoires

Un conflit social important va venir perturber les activités sur le site de Chertal, peu de temps après que Guy Dollé se soit targué d'avoir déjà créé 280 emplois dans le cadre du redéploiement (objectif à atteindre : 2.700 à l'horizon 2009).

Fermeture du chaud oblige, la direction décide de distiller des formations aux travailleurs qui seront voués à changer de métier. Le caractère obligatoire de la mesure irrite au plus au point le personnel, d'autant que les stages se passent en France. Il manifeste le 13 mai et bloque la division « aciérie-laminoir ». Si quelques incidents très relatifs sont à déplorer, ils ont finalement pour conséquence le licenciement de quatre délégués, dont trois de la FGTB ! Le conflit se termine tout de même bien : les délégués sont réintégrés et chaque partie fait son mea culpa.

Le froid liégeois rattaché à Sidmar

Le 26 mai, un arrêt de travail de 24 heures a lieu à la cokerie. En cause, l'arrivée de travailleurs de Chertal et des grilles salariales différentes entre le personnel. Des négociations sont entamées pour régler le problème. Le 16 juin, les syndicats quittent la table du comité d'entreprise européen, lassés de travailler dans ce qui s'apparente à une « *simple chambre d'enregistrement* ». Un code international d'éthique doit être mis en place et les représentants du personnel ont à peine la

possibilité de donner leurs avis sur les stratégies du groupe.

Pendant ce temps, l'avenir du sidérurgiste en Belgique est de plus en plus clair. Le 7 juillet, lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, la nouvelle structure – en place dès le 1^{er} janvier 2006 - est dévoilée : les entités plat-carbone de Liège (excepté le fer blanc), Sidmar (Gand), Sikel, Decosteel TDM (Marchin) et Eurogal (Ivoz-Ramet) seront ainsi rassemblées sous une même enseigne, « Flat Steel Belgium ». Même logique pour l'inox: Carinox, Carlam (Charleroi) et ALZ (Genk) ne feront plus qu'un. Les deux sociétés verront leurs sièges sociaux s'établir à Bruxelles, neutralité oblige. Selon Arcelor, cela n'aura aucun impact sur l'emploi et les managements en place. Les syndicats se demandent qui seront demain leurs interlocuteurs. Pour la FGTB Métal Liège-Luxembourg, ce rapprochement est assez inattendu « *dans la mesure où on se dirigeait vers une organisation territoriale: Nord Europe, Centre Europe (Liège, Dunkerque et Florange) et Sud Europe* ».

Fin juillet, les bénéfices explosent à nouveau pour atteindre plus d'un milliard d'euros au deuxième trimestre.

Le gouvernement wallon se désengage

Une relative surprise, mais de taille, attend les métallos à la fin août : alors qu'il avait maintes fois affirmé le contraire, le gouvernement wallon décide de vendre 25,3% de ses actions Arcelor, afin de financer une partie du plan de relance de l'économie wallonne. Ces 90 millions d'euros doivent servir à l'unique redéploiement de Liège, tonne la FGTB Métal, tout en mettant la majorité en garde : pas question de la voir vendre plus de la moitié des parts, sans quoi elle ne sera plus une interlocutrice valable.

Au rythme des grèves nationales

Le 23 septembre, direction et syndicats se mettent d'accord sur les grands axes d'une convention collective de travail pour la période 2005-2006. Un texte qu'il reste encore à peaufiner avant sa présentation aux travailleurs. Le 21 septembre, arrête de travail chez TDM à Marchin suite à un problème relationnel avec un cadre. Une rencontre avec la direction apaise les esprits. Le premier

week-end d'octobre est mis à profit par Arcelor pour soigner sa communication vis-à-vis du monde extérieur : dans le cadre de l'événement Qualitatis, près de 4.000 personnes se rendent sur le site de galvanisation. À pareille époque, le projet d'une ligne d'emboutissage réapparaît dans le cadre d'une réunion du comité de suivi paritaire du projet d'avenir d'Arcelor en Wallonie.

TEXTO



Arcelor: jeu de chaise musicale au sein de la direction

Gilles Biau, administrateur délégué de l'Unité opérationnelle Wallonie d'Arcelor, vient d'être promu directeur des ressources humaines (DRH). Mais il garde également son poste actuel notamment pour des raisons légales et parce qu'il doit continuer à gérer toute la problématique du redéploiement de Liège (lié à la fin du chaud). Tout porte cependant à croire qu'il ne restera plus longtemps dans la cité ardente. L'ancien DRH d'Arcelor, Jean-Louis Pierquin, accède à la direction de l'innovation et de la recherche. (6com du 07/09)

La grève nationale du 7 octobre aura un effet inattendu à Cockerill. Certaines entités de la phase à froid - comme Ferblatil ou Kessales - sont contraintes de débrayer non pas 24 mais 32 heures. Cause de cet excès de militantisme? La direction du froid d'Arcelor, tout simplement, qui pour simplifier l'arrêt des équipes organisées en pause a décrété un lock-out supplémentaire de huit heures. Mieux encore, là où les travailleurs affiliés à la FGTB sont déclarés en grève pour 32 heures, ceux affiliés aux autres syndicats peuvent utiliser le principe des VA (vacances) ou RTC (repos de travail compensatoire) pour justifier le surplus et toucher ainsi leur salaire...

Le 16 novembre, Ferblatil connaît une grève de 24 heures après la divulgation, par un membre de la CSC, de documents alors soumis à la négociation entre les partenaires sociaux dans le cadre de la réorganisation de l'entreprise. Et le 1^{er} décembre, une nouvelle tension naît au sein de la division. En cause, la décision de la direction de supprimer une prime due de 600 euros (à verser en décembre) suite à l'information faisant état d'une grève générale contre le "pacte de

solidarité entre générations". Dans les heures qui viennent, le mouvement s'étend à toutes les usines de Cockerill. Il durera finalement une semaine, un fait jamais vu depuis des décennies dans la sidérurgie liégeoise. En fin de compte, un terrain d'entente sera trouvé : il conviendra, simplement, de revenir à la situation antérieure.

TEXTO



Guillermo Ulacia (Arcelor Espagne) quitte le groupe

Guillermo Ulacia, directeur général des aciers plats carbone, va quitter le groupe sidérurgique pour "embrasser une nouvelle carrière professionnelle", annonce le quotidien espagnol El País. Sa future carrière n'a pas été dévoilée. Pour rappel, le partenaire espagnol (Aceralia), qui a fusionné en 2001 avec Usinor (France) et Arbed (Luxembourg), a toujours deux hauts responsables placés dans la hiérarchie d'Arcelor: José Rendueles, vice-président du conseil d'administration, et Gonzalo Urquijo, directeur général adjoint "Arcelor Steel Solutions and Services". Une réorganisation de la structure devrait avoir lieu dans les prochains mois. (6com du 01/12)

Arcelor à la pêche internationale

Mars. Entrée dans le capital du 21^e producteur chinois Qingdao Iron&Steel. Arcelor souhaite y acquérir une participation majoritaire.

Avril. Discussion avec les fonds de pension brésiliens en vue de racheter tout ou partie de leur participation dans l'une des filiales brésiliennes du groupe, Acesita.

Juin. Discussion avec un groupe chinois de taille moyenne en vue d'un partenariat 50/50.

Août. Prévision d'un investissement de 4 milliards de dollars au Brésil dans les cinq prochaines années.

Septembre. Rachat des activités de l'Italien Lucchini en Pologne, soit une aciérie et deux sociétés de ferrailles.

Octobre. Confirmation de la prise de contrôle prochaine d'Acesita (Brésil).

Octobre. Mittal Steel remporte la vente aux enchères de Krivorijsstal (Ukraine) convoitée par Arcelor.

Octobre. Arcelor laisse filer la reprise du sidérurgiste turc Erdemir, trop cher à ses yeux. Finalement, il pourrait tout de même entrer dans la danse en rachetant 49% des parts au sidérurgiste Oyak, vainqueur du marché.

Novembre. Lancement d'une offre publique d'achat sur Dofasco (Canada), suivie par une contre-offre de TysenKrupp. Arcelor surenchérit, son concurrent s'alignera fin décembre.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

CSI (Seraing). Le 14 mars, le personnel de l'entreprise – qui a rejoint le giron de CMI – part en grève pour 24 heures. En cause, des écarts importants de salaires entre les travailleurs des deux entités et la volonté de la direction d'engager des ouvriers de CSI sous contrat CMI. Le 3 octobre, nouveau mouvement d'humeur de 24 heures suite à la non-application des conventions collectives dans leur intégralité par le nouveau directeur. Un bras de fer s'engage. Le 5 octobre, la plupart des points sont réglés et le personnel reprend le travail.

ESB (Seraing). Difficiles négociations dans le cadre de la nouvelle convention collective. Si la direction accepte du bout des lèvres une augmentation salariale, elle veut en revanche garder un contrôle total sur la flexibilité. En grève depuis le lundi 7 février, le personnel ne reprendra le travail que le mercredi 23, après l'intervention d'un conciliateur. La direction avait fortement pris à partie la délégation de la FGTB dans ce conflit.

Estim (Grâce-Hollogne). Suite au refus de la direction d'accorder la prime de fin d'année négociée pour 2005 (+6%), les travailleurs de l'entreprise de constructions mécaniques Estim partent en grève le 17 novembre. Après une rencontre avec les syndicats, la direction accepte de revoir sa position et d'accorder la prime de 6%. Le personnel reprend le travail à 12h30.

Eurodiesel (Grâce-Hollogne). Syndicats et direction se sont mis d'accord à la mi-décembre sur un système de chèques repas. En 2006, chaque travailleur en recevra un, par jour presté, de 6 euros. Dès 2007, la somme est ramenée à 4 euros. Mais l'avantage est accordé sans limite de temps.

| Eurofoil (Yvoz-Ramet) |

Une fermeture inévitable... ou une délocalisation déguisée ?

Fin novembre 2004, le groupe Alcan-Pechiney annonce son intention de fermer le site Eurofoil à Yvoz-Ramet, supprimant ainsi une centaine d'emplois sur l'autel de la mondialisation.

Fin janvier, la phase d'information prévue dans le cadre de la loi Renault est terminée. On sait à présent que la fermeture définitive aura lieu dans le courant du mois de juin. Le volet social est âprement discuté, la FGTB Métal désirant une indemnisation optimale tout en espérant éventuellement voire certaines activités se poursuivre par le biais d'un repreneur.



Le vendredi 11 février, les travailleurs mettent la pression en arrêtant le travail, alors que les négociations doivent reprendre le lundi suivant. Le mouvement se poursuit d'ailleurs le 14 au matin. Au centre des discussions, prioritairement, les personnes de 50 ans et plus (une vingtaine) qui pourraient prétendre à la prépension.

Le 28 février, lors d'une assemblée générale, les syndicats expliquent les avancées dans les négociations. Le volet prépension avance bien : si le ministère de l'Emploi accorde la dérogation nécessaire, les personnes

concernées devraient pouvoir quitter l'entreprise par ce biais. Le personnel donne mandat aux délégués de poursuivre dans cette voie. Début mars, les partenaires sociaux tombent d'accord sur le volet social de la fermeture. Et à la mi-mars, un terrain d'entente est également trouvé chez les employés (21 personnes concernées).

Fermeture programmée

Mi-avril, l'agenda de la fermeture est connu : les laminoirs s'arrêteront à la fin du mois tandis que l'activité de finition stoppera à la fin mai et l'emballage fin juin. Quelques ouvriers seront maintenus en activité jusqu'à la fin de l'année pour le nettoyage du site.

Et c'est finalement début juin que l'usine ferme définitivement ses portes. Une cellule de reconversion est mise en place. Outre 22 travailleurs concernés par la prépension, près de 25 autres retrouvent du travail avec l'aide de la FGTB.

On croit le dossier enterré tout comme la centaine d'emplois que l'activité générerait. Il n'en est rien. Alors que les machines devaient partir à la casse, on apprend fin novembre qu'elles seront démontées et délocalisées en Allemagne ou en Inde. Dans les rangs syndicaux, c'est l'indignation. Le monde politique est interpellé : tant qu'aucune loi n'empêchera les multinationales de délocaliser à leur guise, l'allongement des carrières n'a aucun sens.

| Marichal Ketin (Sclessin) |

Tous dans le même bateau, toujours les mêmes qu'on presse

Depuis 2004, il est demandé aux travailleurs de Marichal Ketin de se serrer la ceinture. Ce qu'ils font à nouveau en 2005. Jusqu'après l'été où la direction en demande toujours plus. Trop. Le personnel n'est pas dupe et ne se laisse plus faire.

Depuis l'été 2004, le climat social s'est considérablement dégradé. En cause, la volonté de la direction du groupe allemand Guntermann Piper d'obtenir une réduction de 10% de la masse salariale. Déjà en novembre, le personnel avait accepté que les pauses de midi ne soient plus rémunérées. L'entreprise envisage de faire appel à la Sogepa ou à Meusinvest. En attendant, les travailleurs sont priés de laisser tomber leurs primes de fin d'année, sans quoi l'avenir s'assombriera lourdement. En contrepartie, une participation aux bénéfices n'est pas exclue... si bénéfices il y a. Un conseil d'administration a lieu le 25 janvier. On y apprend rien de plus. Le personnel navigue en eau trouble. Nouvelle pression de la direction : sans effort, pas de recapitalisation et avis de tempête. Des arrêts de travail ont spontanément lieu le 31 janvier. Le lendemain, nouveau refus des travailleurs : à la direction de montrer sa réelle volonté de vouloir sauver l'entreprise.

Le 7 février, un conseil d'entreprise extraordinaire est convoqué. Et, à nouveau, aucune décision n'est prise si ce n'est la non-reconduction de cinq contrats à durée déterminée et la prévision de trois jours de chômage économique à la fin du mois. Le tribunal de Liège désigne alors un « Monsieur bons offices », l'avocat Pierre Ramquet, pour sortir l'entreprise de l'ornière.

De l'argent frais, enfin

Le 13 avril, l'actionnaire principal Guntermann Piper accepte de recapitaliser sa filiale à hauteur de 500.000 euros. La SRIW, qui détient 20% des parts, suit en débloquant

140.000 euros. La mission de Pierre Ramquet est prolongée de deux mois dans un premier temps, à sa charge de trouver un repreneur ; on sait finalement qu'il terminera l'année.

Fin septembre, le bilan est maigre : diverses pistes de reprise (Brésil, Allemagne, Arcelor, ...) mais aucune n'aboutit.



Fin novembre pourtant, l'optimisme est à nouveau de mise : le carnet de commandes est plein pour 2006 et déborde même sur 2007. Mais la FGTB prévient : plus question que le personnel se serre encore la ceinture d'un cran. Pierre Ramquet, reconduit jusqu'en février 2006, demande pourtant que le non-paiement de la pause de midi soit reconduit pour trois mois. Le 24 novembre, 56 votants sur 64 refusent. Au motif que l'entreprise a déjà bien économisé sur la masse salariale, que ce nouveau régime ne pèsera pas de manière décisive sur une hypothétique reprise et que de ce côté-là, rien de concret n'est déposé sur la table. Malgré ce refus, Marichal Ketin passera l'hiver sans encombre.

| New Lachaussée (Herstal) |

Imbroglia politique autour d'une licence

Au jeu du « je te la donne, je te la reprends », le gouvernement wallon a frappé fort dans l'affaire de la licence d'arme à destination de la Tanzanie. De quoi plonger dans le doute le plus complet l'ensemble du personnel, impuissant face à cet imbroglia long de plusieurs mois.

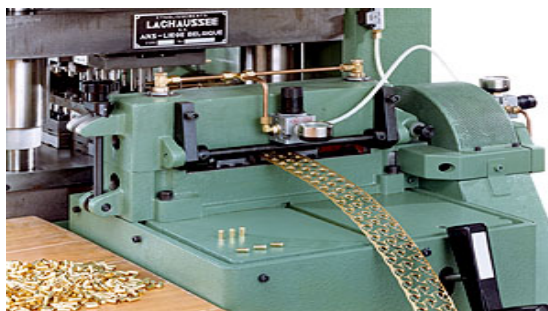
L'information donnée par la RTBF le 17 février ne présage pas de la suite rocambolesque des événements. En accordant à New Lachaussée la licence pour l'exportation d'une chaîne de munitions vers la Tanzanie, la ministre compétente, Marie-Dominique Simonet (CDH), va bien à contre-courant de l'avis (négligé) donné douze mois plus tôt par le ministre-président Jean-Claude Van Cauwenberghe (PS). Mais elle reçoit sans condition le soutien de la FGTB Métal, conscient que « *le redéploiement économique est à construire sur l'emploi existant* » et que toutes les garanties sont données pour que la région des Grands Lacs, par cette décision, ne devienne à nouveau instable.

Le débat tourne au communautaire

Début mars, les choses se gâtent pourtant. Ecolo diffuse un rapport de l'organisation « Transparency International » qualifiant la Tanzanie de reine de la corruption. Quelques jours plus tard, Karel de Gucht, ministre des Affaires étrangères (VLD), monte au créneau et demande au gouvernement de revoir sa copie, sous prétexte que la décision va à l'encontre des efforts déployés par la Belgique pour pacifier la région, notamment en ce qui concerne les nouvelles relations avec le Congo. A ce moment, le débat devient et politique et communautaire. Les francophones font bloc. Le 10 mars, le gouvernement wallon prend à bras-le-corps le dossier. Ce qui signifie aussi que la compétence est reprise par la collectivité à Simonet. Le CDH coince : d'un côté, il ne peut aller contre sa ministre ; de l'autre, il émet – par l'entremise de sa présidente Joëlle Milquet – de sérieux doutes quant à l'éthique de la décision. On accuse Louis Smal, ancien syndicaliste CSC aujourd'hui à la botte du CDH, d'avoir influencé le dossier. Il s'en défend. La CSC Métal apporte néanmoins son soutien à « sa » ministre.

Le 15 mars, la Conférence interministérielle pour la politique étrangère (Cipe) se réunit.

Objectif : harmoniser les débats qui doivent avoir lieu entre le fédéral et les Régions sur ce type de dossier. En résumé : on facilite l'information entre les différents niveaux de pouvoir, le fédéral prend en charge les armes non conventionnelles (comme le nucléaire) et les Régions conservent le droit d'attribution des licences pour les armes conventionnelles. Le temps presse d'autant que d'autres entreprises étrangères (française et allemande) seraient prêtes à s'emparer de la commande.



Les rencontres entre Marie-Dominique Simonet et Karel de Gucht se poursuivent. Un nouveau rapport, du département d'Etat américain, fragilise encore un peu plus l'octroi de la licence. Le 21 mars, sur les ondes de la RTBF, Joëlle Milquet lâche sa ministre en douceur. Ou du moins elle apporte un sérieux bémol en estimant que les rencontres « *avaient permis de mettre le doigt sur des informations confidentielles que la ministre ne pouvait pas connaître* ».

On retourne sa veste !

Le 24 mars, après de longs palabres, le gouvernement wallon plante un premier coup de couteau : l'entreprise doit attendre trois mois avant toute exportation, le temps que la lumière soit faite sur la situation en Tanzanie. La FGTB Métal fulmine, laissant au gouvernement l'entière responsabilité de cette volte-face. Jean-Claude Marcourt et Philippe Courard (PS) auront pourtant tenté d'infléchir

la décision de la majorité. En vain. Le contrat, qui pèse tout de même 12 millions d'euros, est suspendu.

En attendant la Tanzanie, place au Pakistan

Vers la mi-mai, une nouvelle demande de licence est introduite par New Lachaussée pour la livraison d'une machine à fabriquer des munitions vers le Pakistan. Le matériel est prêt à partir. Mais il restera à Anvers : la licence est à nouveau refusée. Les métallos prennent à partie le CDH qui sape le redéploiement, « *à moins que le CDH n'ait trouvé une nouvelle voie de reconversion et ne cherche à développer l'exportation d'un produit dont il dispose abondamment et qui lui ne tue hélas pas : le ridicule* ».

La délégation au rapport

Fin mai, une délégation se rend en Tanzanie pour évaluer la situation géopolitique. Un

rapport, rendu à la mi-juin, se veut mi-figue mi-raisin. Il se murmure que ce sont les présidents de partis eux-mêmes qui pourraient trancher. Le 23 juin pourtant, c'est bien le gouvernement wallon qui assène le coup fatal : la licence est refusée pour de bon. Une enveloppe financière est prévue pour limiter la casse. Les travailleurs ne sont pas dupes : ils savent qu'ils vont vivre des moments pénibles. Un arrêt de travail de 24h est d'ailleurs décrété dans l'ensemble des industries liégeoises de l'armement dès le lendemain de la décision wallonne. Et Georges Forrest, patron de New Lachaussée, le crie à qui veut l'entendre : il veut se séparer de l'entreprise.

Fin juillet, les modalités de la compensation sont connues : une aide d'un million d'euros et un prêt de 4,2 millions d'euros remboursable en six ans dès mars 2008. Un contrat vers l'Égypte (11 millions d'euros) n'ôtera pas l'impression que pour New Lachaussée, l'année 2005 fut un terrible gâchis.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

Fabricom (Ans). La tension remonte en avril. De nombreux licenciements ont lieu, souvent aux motifs fallacieux, ce qui fait craindre aux syndicats une restructuration déguisée. Lassés par la situation, bon nombre de travailleurs se tournent vers d'autres sociétés. Le savoir-faire diminue. Ce qui inquiète les représentants du personnel, néanmoins prêts à se rasseoir à la table des négociations. Le jeudi 21 avril, un nouveau licenciement provoque un arrêt de travail de 24 heures. Les négociations reprennent. Un échec pourrait mener à une nouvelle grève cette fois étendue à Charleroi. Le travailleur est finalement réintégré dans une autre filiale du groupe et la direction répond aux griefs des travailleurs.

Federal Mogul (Aubange). En cette fin d'année, le groupe annonce des restructurations au niveau international. Mieux vaut prévenir que souffrir : le personnel lance une grève d'avertissement le 14 octobre pour dénoncer une perte importante de fonds propres, la délocalisation du secteur bougies et l'ouverture d'une usine en Hongrie.

Fiat Kobelco Belgium (Herstal). Le personnel s'inquiète pour son avenir, une partie de la production étant délocalisée jusqu'en juin, et se met en grève le vendredi 4 février. Nouvel arrêt de deux heures le mardi 8. La direction tente de rassurer : rien ne se passera avant la fin juin. L'avenir lui donne tort : fin avril, la fermeture du site est annoncée. Le mardi 3 mai, grève de 24 heures : la direction menaçait de virer les intérimaires si le travail ne reprenait pas normalement. Les syndicats obtiennent finalement gain de cause. Mais l'entreprise fermera ses portes à l'automne, laissant 65 travailleurs sur le carreau.

Formétal (Herstal). Un arrêt de travail journalier d'une heure par pause est décrété dès le mardi 25 janvier. En cause, un désaccord concernant le réajustement des salaires, par rapport au travail effectué, et des grilles salariales inchangées depuis quinze ans. Dès le vendredi 28, le conflit se durcit et l'arrêt est doublé. Le président de la commission paritaire, appelé à jouer le médiateur, demande à la direction de reprendre le dialogue. Le 1^{er} février, le personnel obtient gain de cause.

| Fabrique Nationale (Herstal) |

Recapitalisée, mais pas pérennisée

La centenaire Fabrique Nationale est recapitalisée. Mais les inquiétudes syndicales demeurent : veut-on vraiment pérenniser les activités de l'entreprise ? Et si oui, à Herstal ?

Le 20 mai, le conseil d'administration de la Sogepa (invest liégeois) demande au gouvernement wallon une augmentation de capital de l'ordre de 50 millions d'euros pour la FN. Objectif: participer au plan d'investissement global (106 millions d'euros) et ainsi renforcer sa présence dans l'entreprise liégeoise dont elle est le seul actionnaire. Le groupe Herstal entend renouer avec le secteur des munitions, investir dans les nouvelles technologies dans le Limbourg, le secteur des équipements des forces de l'ordre aux Etats-Unis et dans sa filiale portugaise. Reste à savoir quelles sont les retombées réelles pour le site liégeois, même si les chiffres 2004 sont bons (416 millions de chiffre d'affaires, bénéfice de l'ordre de 12 millions d'euros).

Le gouvernement donne son feu vert début juillet. Parallèlement, il est décidé de créer un pôle de l'aéronautique, du spatial et de la défense afin d'y regrouper les entreprises de ce secteur dans lesquelles la Région détient une participation significative. Techspace Aero (Milmort), la FN et la Sonaca (Gosselies) sont concernées.

Un personnel vieillissant

Ces relatives bonnes nouvelles n'ôtent pas les inquiétudes syndicales, notamment en ce qui concerne le vieillissement du personnel. Bon nombre de travailleurs atteindront les 55 ans d'ici à deux ans, et ni la formation ni l'embauche de jeunes ne semblent être la priorité de la direction.

Autre interrogation qui ne réjouit pas les syndicats, le départ programmé de Philippe Tenneson, administrateur délégué, à la fin novembre. Il se murmure qu'il pourrait remplir deux ans, le temps de former son successeur, sans doute Philippe Claessens, actuel directeur commercial. Un nom qui est loin de faire l'unanimité chez les travailleurs puisque sa compétence industrielle est

beaucoup plus faible que sa vocation commerciale. On apprendra d'ailleurs fin d'année que Tenneson restera à la barre jusqu'en 2008.

Les syndicats ne lâchent pas la pression

Toutes ces raisons incitent les syndicats à la prudence. Dans un tract commun diffusé le 8 septembre, ils mettent en garde la direction et les actionnaires de l'entreprise quant au futur des activités. Cinq points sont notamment soulevés et le personnel ne cédera sur aucun d'eux: pas de repreneur sans participation significative de la Région wallonne; pas de séparation des activités civiles et militaires; maintien du centre de direction et de décision à Herstal; mise en route d'un plan industriel digne de ce nom; regroupement au sein de la FN de sa filiale Browning.



Les syndicats rappellent encore que ce qui fait de la FN un fleuron national, c'est le savoir-faire des travailleurs. En conséquence, il exige une rencontre rapide avec Jean-Claude Marcourt (PS), ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi. Un avertissement qui, on s'en doute, n'est pas anodin. La direction parle d'une « mutation de l'activité civile»: "On ne peut plus, ou plutôt on ne veut plus être concurrentiel dans ce secteur, alors on se réoriente vers la livraison à destination des forces de l'ordre (P90, F2000, ...)" explique

Antonio Fanara (FGTB Métal Liège-Luxembourg). *"Plus avantageux en terme de coûts, beaucoup moins en terme d'emploi à Herstal!"*. Selon la délégation, il ne faut pas chercher plus loin pour comprendre que la scission entre le civil et le militaire reste l'objectif final de la direction.



C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'il convient de replacer les actions de débrayage en octobre contre les fins de carrière. En filigrane, c'est l'avenir de la FN que le personnel défend.

On notera encore la création, en novembre, d'un pôle d'excellence en collaboration avec l'Université de Liège. L'objectif est de produire des armes à létalité réduite qui neutralisent mais ne tuent pas. Et fin décembre, lors de sa première visite à la FN, Jean-Claude Marcourt tente de rassurer : l'avenir de la FN n'est pas menacé, il n'est pas question de vendre et l'emploi sera maintenu sur le site herstalien.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

Gobiet (Seraing). Les ouvriers arrêtent le travail le mardi 17 mai. En cause, la mise en chômage technique de deux travailleurs sous contrat à durée indéterminée alors que l'entreprise emploie des intérimaires. Les syndicats, dans la foulée, réclament la prolongation de deux contrats à durée déterminée, l'engagement (toujours via CDD) de quatre intérimaires et la mise en place d'un régime de prépension. Cet arrêt a des conséquences sur Chertal puisque Gobiet a en charge la maintenance de l'outil. Les parties sortent du conflit le lundi 23 : la direction propose des pistes, comme la prépension à 58 ans, le dédommagement pour les ouvriers mis en chômage économique ou encore la prolongation des contrats.

Hydro Aluminium (Raeren). Au cours d'un conseil d'entreprise extraordinaire qui a lieu fin août, la direction annonce son intention de restructurer. Quelque 32 travailleurs pourraient perdre leur emploi dans l'opération. L'usine compte 258 travailleurs, dont 177 ouvriers.

Lachs (Bierset). En juin, un protocole d'accord est signé après l'annonce de la direction, en mai, de neuf licenciements et une réorganisation du travail, ce qui avait fait débrayer les ouvriers. De nouveaux horaires seront mis en place et une enveloppe de 72.000 euros a été libérée par la direction. La masse salariale sera réduite de 5%.

LBP (Chênée). Les anciens travailleurs de manifestent le lundi 7 novembre à Liège devant le siège du cabinet des liquidateurs Godfroid. Ils entendent ainsi faire savoir que d'importantes sommes promises par les liquidateurs n'ont pas encore été versées. Deux jours plus tard, des promesses fermes sont avancées par les fautifs.

Magolux (Messancy). En janvier, la direction ne reconnaît plus un accord signé en 2003 qui concerne entre autres les prépensions, les 36h/semaine ou encore la grille salariale. Un préavis de grève est déposé. Des négociations sont entamées, sans résultat. Un conciliateur est demandé. Le dossier patine. Une grève est entamée le lundi 14 février. Elle est suspendue le jeudi 17, après que la direction ait fait diverses propositions allant dans le sens des revendications syndicales. La finalisation d'un accord pourra se faire de manière plus sereine.

Meister Benelux (Sprimont). On apprend fin septembre que l'entreprise pourrait changer de propriétaire: l'actuel actionnaire principal (75% des parts) serait en négociations avec des industriels allemands. Surprenant? Pas tant que ça. En juin 2004, la direction avait déjà annoncé que l'emploi ne serait plus assuré dès la mi-2005.

Une entreprise qui tourne, une relation sociale qui se grippe

Techspace Aero tourne bien, à l'instar du secteur aéronautique. Mais la relation entre direction et syndicats s'est souvent détériorée, parfois pour des raisons internes à l'entreprise, parfois pas.

La communication est loin d'être une valeur sûre chez Techspace Aero. Preuve en est déjà donnée le 10 janvier lorsque le personnel décide de partir en grève pour 24 heures, en signe de solidarité avec l'un des leurs. Motif : un départ obligatoire en formation en France le lundi, alors que le travailleur n'est prévenu que le vendredi précédent. On se doute que les impondérables familiaux se marient mal avec ce type de timing. La direction rétorque que l'information avait été donnée bien avant.

Le 19 avril, nouvelle grève de 24 heures, cette fois pour dénoncer l'arrogance patronale dans le cadre des négociations relatives à l'accord sectoriel, la dénonciation par la direction de conventions collectives en matière de mobilité, la chasse aux malades, bref, le climat social détestable dans son ensemble. Si les 550 ouvriers suivent le mouvement, ils sont très vite rejoints par les employés qui dénoncent quant à eux des problèmes de sous-traitance.

Le 1^{er} septembre, le personnel s'enflamme suite à l'envolée du prix du mazout. Entre 200 et 300 travailleurs vont bloquer l'autoroute à hauteur de Liers. Un mouvement qui se répète le 8 septembre, cette fois du côté de Wandre, et bientôt grossi par l'arrivée des travailleurs de la FN.

Fin octobre, estimant que les pièces ne pourront être livrées à temps, la direction agite les bourses : une prime de 500 euros est offerte au personnel si les commandes sont honorées et si le chiffre d'affaires atteint les 307 millions d'euros. Une carotte pour l'âne peu appréciée par le FGTB.

Une bonne nouvelle tombe en fin d'année puisque le 19 décembre, l'entreprise reçoit un crédit de 4 millions d'euros alloué par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshall.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

Outokumpu (Liège). Dans le cadre de la restructuration, direction et syndicats se sont mis d'accord. L'assemblée du personnel vote la fin de la procédure "Renault" fin janvier. 25 ouvriers perdront leur emploi à la place des 34 initialement prévus. Neuf d'entre eux pourront prétendre à la prépension à 56 ans. Les sept grands malades que compte l'entreprise seront licenciés et bénéficieront d'une prime en plus de leur préavis légal moyennant dix ans d'ancienneté. On dénombre donc neuf licenciements secs (préavis légal + indemnités de départ).

Polypal (Herstal). Suite à deux licenciements, les travailleurs arrêtent le travail le lundi 19 mai après-midi. Pour justifier sa décision, la direction évoque des problèmes d'absentéisme. La FGTB s'insurge contre ces licenciements et surtout contre le non-respect des procédures en la matière. Nouvelle grève de 24 heures le 24. la direction veut instaurer de nouvelles règles en matière d'absentéisme, ce qui pourrait toucher 17 personnes. La FGTB exige un conciliateur social. Le 31, le travail reprend jusqu'au 7 juin, où un nouvel arrêt d'une journée a lieu. En cause, une négociation prévue le 6 et reportée au 14. Le conflit se règle finalement le 9 : pas de réintégration, mais des compensations financières pour les ouvriers licenciés.

| Imeco (Grâce-Hollogne) |

Un long combat

Ce qui s'avérait être un conflit de moyenne importance du à des relations sociales tendues s'est transformé en un long combat aujourd'hui juridique.

Suite à la décision de la direction de licencier quatre personnes et de réviser le paiement des heures supplémentaires, les 60 travailleurs de la société spécialisée dans les études, la fabrication, le montage et la maintenance de pièces mécaniques arrêtent le travail le 3 mars. L'entreprise justifie sa décision par la perte d'un client due à un jour de grève antérieur. Le personnel voulait montrer son mécontentement face à certains points (comme le paiement des frais de déplacement à un montant inférieur que celui requis par la loi) d'une convention signée par la CSC. Raison pour laquelle, d'ailleurs, certains travailleurs avaient alors rallié la FGTB.

La CSC casse la grève

Le 10 mars, et devant l'impasse dans laquelle s'engouffre le conflit, les travailleurs affiliés au syndicat socialiste décident d'installer un piquet devant l'entreprise. Ce qui n'est pas du goût de la CSC qui fait appel aux forces de l'ordre. Des échauffourées ont lieu. Et d'autres travailleurs rejoignent à leur tour la FGTB.

Le 14 mars, légère amélioration du climat : syndicats et direction entament enfin des pourparlers. Le lendemain, un préaccord est soumis au vote du personnel. Qui accepte le texte (abandon de toute astreinte, travailleurs incriminés réintégré puis mis en chômage économique avant leur préavis, suspension de la grève). Les travailleurs émettent cependant quatre conditions obligatoires, acceptées par la direction: pas d'engagement d'intérimaires pour palier le chômage économique touchant les quatre travailleurs, pas de pression sur le personnel pour qu'il exerce des heures supplémentaires, pas de recours à la sous-traitance pour les mêmes raisons et, enfin, mise en place d'une nouvelle élection pour la délégation syndicale. Mais le 16 mars, aucune avancée n'est constatée dans la réintégration des travailleurs licenciés. La FGTB Métal claque la porte des négociations. La grève reprend. Un conciliateur

est appelé à la rescousse. Mais la tripartite, qui se tient le 5 avril, ne donne rien.

La fédération en renfort

Devant l'ampleur que prend le conflit, la fédération des métallurgistes décide d'un soutien total aux grévistes. Un barbecue est organisé devant les portes de l'usine le 11 avril, alors que le mouvement perdure depuis quarante jours. Une centaine de personnes s'y retrouvent. Le 13 avril, une nouvelle réunion de conciliation n'apporte rien de neuf. La FGTB Métal tient bon : « *Si personne n'est pressé, nous non plus* ». La mobilisation est intacte. Preuve en est un arrêt de travail à Chertal, le 19 avril, en soutien aux travailleurs d'Imeco.



Le conflit s'enlise

Le 29 avril, nouvelle conciliation, et nouveau constat d'échec. Le 2 mai, le piquet de grève est à nouveau levé après l'intervention de la justice et la menace d'astreintes. La direction essaye par tous les moyens de casser le mouvement. Si la division « atelier » a repris le travail, les ouvriers des chantiers tiennent bon. La CSC appelle à trouver une solution pour la reprise des activités.

En juin, le conflit prend alors une tournure juridique. Lors de la réunion de conciliation du 9 juin, les protagonistes du dossier parviennent d'abord à un accord. Sur les

quatre travailleurs licenciés, deux seront réengagés et les deux autres bénéficieront de primes de départ et auraient apparemment déjà retrouvé un emploi. Le barbecue organisé le lendemain sur le site par la FGTB a néanmoins lieu.



Mais dès le 14 juin, les bonnes intentions sont balayées. D'un côté, les ouvriers dénoncent la façon dont la direction paye et déclare les trajets jusqu'à l'entreprise ; de l'autre,

l'entreprise dénonce à son tour la convention de sortie de grève signée quelques jours auparavant. Deux plaintes, et un ciel qui s'assombrit. Après cent jours de grève.

C'est ainsi que le lundi 19, la FGTB envoie un huissier pour faire constater que l'employeur ne donne pas de travail aux ouvriers qui avaient fait grève. La direction corrobore l'application de cette clause à la renégociation d'une convention sur les frais de déplacement. Les métallos refusent de lier deux dossiers indépendants l'un de l'autre.

Où en est-on aujourd'hui ?

Si le travail a repris normalement, l'action en justice de la FGTB n'est pas éteinte et poursuit son parcours. L'objectif des métallos est de faire appliquer intégralement la convention collective.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

Schröder (Ans). Fin janvier, l'entreprise annonce une nouvelle restructuration qui touchera 22 ouvriers sur 55. Le personnel débraye. Les syndicats craignent une délocalisation totale, ce que dément la direction. Le 18 avril, le personnel bloque la sortie des produits, une action battue en brèche par la direction via une décision judiciaire. Cette même direction décide « d'innover » en licenciant en premier lieu les jeunes et non les travailleurs âgés. L'affaire du piquet levé par la force est débattue en conciliation, tout comme le volet social du licenciement collectif, puis au tribunal le 10 mai. Le lendemain, le personnel part en grève pour dénoncer la lenteur des discussions. Le 23 mai, un accord est trouvé : il prévoit le recours à la prépension, une prime au volontariat et la diminution d'une unité des licenciements (21). Deux jours plus tard, l'assemblée générale approuve à une large majorité l'accord. Les actions en justice sont laissées de côté.

Teclyse (Pepinster). Le personnel accepte début avril à 56% le plan de sauvetage de l'entreprise concocté par la direction: le texte prévoit entre autres huit départs en prépension, l'amélioration du salaire de base pour les prépensionnés ou encore la restauration d'un système de prime de fin d'année. La FGTB fustige ce plan qui vise ni plus ni moins la mort de l'entreprise, selon le syndicat socialiste. Qui a vu juste : le 5 septembre, la faillite est prononcée, laissant sur le carreau 42 travailleurs. Le 8, les activités reprennent partiellement, sous l'autorité de la curatelle : 20 travailleurs sont réengagés pour honorer les commandes.

Travhydro (Alleur). Le personnel de l'entreprise arrête le travail le 28 septembre afin de réclamer le paiement de leurs primes d'insalubrité sur un chantier de Cockerill (pouvant atteindre jusqu'à 15% du salaire pour les travaux les plus sales) et pour contester l'arbitraire d'un contremaître qui favorise certains travailleurs au détriment d'autres. Il apparaît que la direction de Travhydro encaisserait ces primes afin de rétablir son profit sur ce marché. Un accord intervient dans la journée.

Quelles implications pour la Belgique ?

Le groupe néerlandais de courrier et de logistique TNT a annoncé ce mardi 6 décembre la vente de sa branche logistique. Quelles seront les implications pour la Belgique ? Et Pour Liège, où le groupe emploie plus de 1.500 personnes ?

Le mardi 6 décembre 2005, le groupe TNT a annoncé son intention de mettre en vente sa branche « logistique ». Il a ainsi mandaté la banque d'affaires Goldman Sachs pour la vente du numéro deux mondial du secteur avec un chiffre d'affaires annuel de 3,4 milliards d'euros. Fin novembre, TNT avait déjà annoncé la revente de sa filiale logistique en France.

Un groupe, trois pôles

Les Pays-Bas furent les précurseurs de la réforme du secteur postal. En 1989, ils transformaient alors l'entreprise publique de télécommunications et de la poste en société anonyme, Koninklijke PTT Nederland (KPN), dotée d'une gestion indépendante de l'actionnaire (l'Etat en l'occurrence). En 1994 et 1995, le gouvernement va plus loin puisqu'il ouvre le capital en deux temps. Puis vient, en 1996, le rachat de l'opérateur australien Thomas Nationwide Transport (TNT) et, deux ans plus tard, la séparation des activités de télécommunications (KPN) et de la poste (TPG), cette dernière entrant alors en Bourse. Aujourd'hui l'Etat n'y est plus actionnaire qu'à concurrence de moins de 20%.

Le groupe TNT emploie quelque 160.000 personnes à travers plus de 60 pays, pour un chiffre d'affaires ayant dépassé, en 2004, 12 milliards d'euros.

Il existe trois pôles d'activités au sein-même du groupe : TPG-Post, active dans la distribution de courrier (80.000 personnes dont la moitié aux Pays-Bas); TNT Express, active dans l'acheminement des colis en « just in time » (43.000 personnes dont un hub à Liège) ; TNT Logistic (40.000 personnes), dont les activités consistent principalement à concevoir et gérer des chaînes d'approvisionnement, notamment pour le

secteur de l'automobile ou encore de la grande distribution.

TNT, une proie facile

La décision du groupe intervient alors que les spéculations de rachat se faisaient de plus en plus pressantes. Car si la branche logistique n'apporte pas aux actionnaires les résultats escomptés (68 millions d'euros de bénéfices après les neuf premiers mois, soit 7,6% du bénéfice total alors qu'elle pèse 34% du chiffre d'affaires global), le groupe TNT attise les appétits. En septembre dernier, des rumeurs faisaient état d'un intérêt certain de la part du groupe américain United Parcel Service (UPS), ce qu'il démentira par la suite. Puis, pas plus tard qu'en novembre, c'est l'investisseur allemand Cornelius Geber qui annonçait vouloir mettre sur pied un consortium (avec DHL ?) pour racheter TNT. Cette séparation des activités est donc vue, par les analystes, comme une manœuvre de défense pour préserver son indépendance.

Mais selon Maarten Bakker (Fortis Banque), « TNT est désormais une cible facile : il n'y a plus qu'à séparer la messagerie express du courrier ».

TNT en Belgique

On retrouve en Belgique les pôles « express » et « logistic ». A Liège, TNT Express s'est installé sur le tarmac de Bierset en mars 1998. Elle emploie aujourd'hui plus de 1.500 personnes, auxquelles on peut ajouter près de 300 postes dépendant de TNT Airways (équipages des avions).

Quant à « TNT Contract Logistics Belgium », elle a été créée en avril 1989 et son siège social est situé à Malines. Elle employait, en 2004, 374 personnes, pour un chiffre d'affaires de 34,8 millions d'euros. C'est donc cette filiale

qui est avant tout concernée par la revente annoncée ce lundi.

Quel impact pour Bierset ?

A priori donc, le site liégeois n'est pas concerné par cette revente. Même s'il y a lieu d'être vigilant puisque Peter Bakker, directeur général de TNT, a annoncé dans la foulée qu'un « *plan visant à réduire encore les coûts sera élaboré dans les tous prochains mois* ». Au sein de la direction liégeoise, on se veut optimiste, estimant même que la nouvelle « *est une bonne chose pour Bierset, dans le sens où TNT a décidé de développer ses réseaux* » dont fait partie l'aéroport liégeois.



Les récentes acquisitions ne lui donnent pas tort : le groupe vient de racheter le numéro trois espagnol de messagerie (TG+) et avance bien dans les négociations en ce qui concerne

la prise de pouvoir du groupe chinois Hoau, ce qui lui permettrait de devenir le premier opérateur privé d'acheminement de fret et de colis dans le pays. Notons enfin la volonté du groupe de se lancer dans le transport de passagers : en mars 2004, un accord était intervenu en ce sens avec le Club Med et les premiers vols devraient débuter dès avril 2006. Une centaine de pilotes supplémentaires devraient être engagés.

Et toujours le spectre d'une délocalisation

Ces bonnes nouvelles ne doivent pas faire oublier que la logistique reste une activité facilement délocalisable, comme l'a encore démontré l'épineux épisode DHL à Zaventem. Ce qui se passe en Pologne est également intéressant : sur les 7 milliards d'euros d'investissements étrangers directs comptabilisés en 2004, près des deux tiers l'ont été dans le secteur des services. Soit une croissance de plus de 25% par rapport à 2003. Ce qui fait de la Pologne, note Marcin Zralek, journaliste permanent de *La Tribune* à Varsovie, « *un candidat potentiel pour devenir le nouveau centre européen de conditionnement, stockage et logistique* ». On y retrouve déjà DHL Logistics assurant des services pour Gillette. Et TNT Express qui gère les envois publicitaires d'un groupe pétrolier.

Au cœur des entreprises... de A à Z...

TNT (Bierset). Début juin, l'entreprise décide d'engager 54 temps plein supplémentaires pour faire face à une surcharge de travail. Les ouvriers étaient prêts à débrayer si aucun renfort ne venait. Fin du mois, la Région wallonne et TNT tombent d'accord pour un nouveau « bail » à Bierset qui courra désormais jusqu'en 2036. D'ici à 2008, 420 emplois pourraient être créés. (Voir également notre zoom sur la vente de TNT Logistique).

Umicore (Angleur). Le mercredi 2 mars, le personnel part en grève pour 24 heures. En cause, une perte d'une partie de la production et une convention collective qui ne couvre que l'année 2005. C'est aussi l'occasion de montrer sa solidarité avec les collègues français, victimes d'une lourde restructuration.

Weerts (Herstal). Le 11 septembre, une soixantaine de manifestants bloquent l'entrée et la sortie de l'entreprise afin de dénoncer certaines pratiques de la direction, comme le refus d'une délégation syndicale. Le personnel dénonce également le non-respect de la convention du secteur transport notamment en matière de paiement des heures d'attentes et des nuits. De plus, de nombreux chauffeurs ont été licenciés pour être remplacés par des confrères slovaques, dont les salaires sont moindres. L'action porte ses fruits, une délégation est installée.

Faits divers – incendies – accidents

13/01 : incendie chez **Eurolocks (Bastogne)**, spécialisée dans la fabrication de clés et de serrures. Plusieurs ouvriers sont intoxiqués.

20/03 : accident à **Cockerill (Seraing)**. Un ouvrier est légèrement blessé.

06/04 : fumée toxique à **Cockerill (Flémalle)**. Cinq personnes intoxiquées. Tous quittent l'hôpital le lendemain. C'est la présence d'un service de secours interne à l'entreprise qui a permis d'éviter le pire.

13/04 : un détecteur de gaz se met en route à **Ferblatil (Tilleur)**, le personnel est évacué. Tout rentre rapidement dans l'ordre.

14/04 : incendie chez **Disteel Cold (Arcelor)** à Flémalle. Deux ouvriers légèrement blessés. Une fois encore, la présence de pompiers sur le site est déterminante.

17/04 : fuite d'un produit chimique dans une cargaison chez **TNT (Bierset)**. Une vingtaine de personnes intoxiquées.

24/04 : feu dans un silo à zinc chez **Umicore (Angleur)**. Les dégâts sont limités et il n'y a pas de blessé.

01/05 : feu dans un laminoir chez **Ferblatil (Tilleur)**. Les dégâts sont importants, mais on ne déplore heureusement aucun blessé malgré la violence du sinistre.

03/08 : en déchargeant des tôles, un ouvrier se blesse légèrement chez **Oxybel (Liège)**.

10/08 : incendie sans gravité chez **Yvan Paque (Rocourt)**.

16/08 : accident mortel chez **Ferblatil (Tilleur)**. Une bobine de neuf tonnes écrase un ouvrier qui meurt sur le coup. Une cellule de crise est mise en place pour les travailleurs témoins de l'accident.

30/08 : un aspirateur de poussière prend feu chez **TAC (Milmort)**. Les dégâts sont limités. Pas de blessé.

07/09 : incendie chez **Forir International (Othée)**. Les dégâts sont importants et une vingtaine d'ouvriers sont examinés sur place par les médecins. Certains sont transportés à l'hôpital.

16/10 : début d'incendie à **Cockerill (Ougrée)**. Sans conséquence.

03/11 : nouvel incendie chez **Ferblatil (Tilleur)**, rapidement maîtrisé.

06/12 : accident mortel chez **MTT Grillo (Seraing)** où un ouvrier perd la vie suite à la chute d'une tôle pesant une tonne. L'erreur humaine est avancée comme cause possible.

13/12 : incendie chez **Magotteaux (Vaux-sous-Chèvremont)**. Un ouvrier est sérieusement brûlé aux mains. Les dégâts sont importants.



Rédaction

Place Saint Paul 9

4000 Liège

Tel : 04.221.96.34

Fax : 04.223.10.11

info@6com.be

www.6com.be